

# Les scénaristes français sont mal payés (quand ils le sont) !

06 janvier 2013 Par [Corinne Klomp](#)

Impossible, si on s'intéresse un brin au cinéma, d'avoir manqué les récentes empoignades autour des émoluments excessifs des acteurs français. C'est le producteur et distributeur Vincent Maraval (fondateur de Wild Bunch, une société de distribution de films) qui a tiré le premier, chiffres à l'appui, via une tribune publiée dans Le Monde ([http://www.lemonde.fr/a-la-une/article/2012/12/28/les-acteurs-francais-sont-trop-payes\\_1811151\\_3208.html](http://www.lemonde.fr/a-la-une/article/2012/12/28/les-acteurs-francais-sont-trop-payes_1811151_3208.html)). Depuis, il reçoit par voie de presse les réponses des comédiens ou réalisateurs qu'il a pointés du doigt. En gros il se fait traiter de menteur, avec les déclinaisons suivantes : « MDR ! Je touche pas autant que ça moi ! » ou « Faux, je suis moins payé que les Ricains ! » ou encore « M'en fiche me tire en Mordovie ! ». Notons que cette dernière variante est de loin la plus intéressante, car elle nous donne à découvrir l'aspect convivial d'une région de Russie injustement méconnue et jusque là surtout prisée pour ses camps de prisonniers.

Le problème que soulève Vincent Maraval, entre nous, je m'en fous. Si une poignée de vedettes engloutit une part importante, voire excessive, du budget des films, c'est qu'il est des producteurs et des chaînes de télévision pour décider de les rémunérer ainsi. Si cela désormais leur pose un souci, à eux de balayer devant leur porte et de changer la donne.

Ce qui m'a interpellée, c'est le titre de sa tribune, inventé paraît-il par les journalistes du Monde afin de créer le *buzz* : « *Les acteurs français sont trop payés !* » Bonne pioche. Je me suis dit qu'un titre pareil ne pourrait jamais s'appliquer aux scénaristes français : « *Les scénaristes français sont trop payés !* » Non, même un 1<sup>er</sup> avril, on ne mordrait pas une seconde à l'hameçon, ce serait trop gros, un flop. Le seul titre qui colle aux scénaristes français, et je ne dis pas ça parce que j'en suis l'auteure, c'est celui qui figure en haut de ce billet. Ça fait des années qu'il ne fait jamais la une d'aucun journal grand public, c'est dire s'il y a du boulot côté création de buzz.

Sans vous assommer de chiffres, voici quelques notions sur la profession : en moyenne, aux Etats-Unis, la part dévolue au scénario et à son (ou ses) auteur(s) représente entre 12 et 15% du budget d'un film, en France on navigue autour de 2 ou 3%. Circulez, y'a rien à compter. Chez nous, le scénariste, non content d'être mal payé, l'est souvent sur le tard, voire pas du tout. Je m'explique : une part importante de sa faible rémunération peut lui être versée au premier jour du tournage du film. Si celui-ci ne se tourne pas, eh bien cette « part importante », comment dire... il s'assied dessus. Il arrive aussi, c'est très courant notamment en télévision, que le scénariste perçoive une partie de sa rémunération après « acceptation ». Acceptation de quoi, par qui ? Contractuellement, acceptation de son texte par le producteur avec lequel il a signé son contrat. Mais comme le producteur ne décide rien sans l'aval du diffuseur (à savoir la chaîne de télévision à laquelle il a vendu son projet), l'acceptation producteur est en réalité une acceptation producteur + diffuseur. Le temps que ces deux-là se mettent d'accord, le scénariste mange des pâtes (les jours fastes), tente de payer son loyer (auprès d'un propriétaire qui, rapport à l'acceptation, campe sur une position simple : il n'accepte pas qu'on lui règle son dû en retard) ou de négocier un découvert avec son banquier (lequel n'accepte rien en général, par principe).

Le scénariste, jamais à court d'idées (c'est son métier), essaie bien d'étendre la clause d'acceptation à la vie de tous les jours : quand par exemple il se nourrit dans un fast food, il propose de payer son hamburger « après acceptation », soit quelques jours plus tard, histoire de vérifier s'il a été vraiment satisfait de la qualité de la viande, s'il n'a pas été malade, etc. Aussi dingue et scandaleux que cela puisse paraître, ça ne marche pas. Au café, chez le boulanger, au poste à essence, il doit payer **dès que** le service lui est rendu ! Bienvenue dans la vraie vie.

Entre-temps, diffuseur et producteur sont tombés d'accord : il faut tout reprendre (gratos, la plupart du temps, vu qu'ils n'ont pas accepté) ! Les bras du scénariste lui en tombent (par la suite, pour écrire sur un clavier ou sur un cahier, comprenez bien que ça va se corser), il ose s'insurger : « Tout reprendre ?! Mais hier encore ce projet vous emballait ! » Et ses interlocuteurs de lui répondre que depuis ils ont fait lire sa comédie romantique au stagiaire geek préposé aux photocopies noir et blanc ainsi qu'à une amie célibataire puéricultrice et que les deux l'ont commentée d'un sobre : « ça craint ».

Car l'autre plaie du scénariste est que tout le monde donne son avis sur ses œuvres. Merci à la Nouvelle Vague d'avoir provoqué dans le métier un tsunami, en ringardisant et placardisant les scénaristes phares de l'époque, en laissant croire que tous les réalisateurs étaient capables d'écrire, enfin en affirmant que le scénario n'était pas essentiel. Résultat : chacun s'empare de l'écriture, la critique, la reprend, rarement avec bonheur, souvent n'importe comment. Pour tenir bon financièrement et moralement, le scénariste n'a guère le choix. Il travaille sur plusieurs scripts à la fois, il jongle avec ses différentes histoires et ses nombreux personnages. « Qui trop embrasse mal étreint » dit le proverbe. Il arrive donc que les scripts en question, trop remaniés trop lissés trop consensuels et aussi trop vite écrits soient... mauvais. Et si ceci expliquait pourquoi, comme l'indique Vincent Maraval, « *tous les films français de 2012 dits importants se sont 'plantés', perdant des millions d'euros* » ? Si leur scénario n'était simplement pas à la hauteur, faute de temps, de boulot et de moyens ? Mais ça, à mon avis, c'est comme la Mordovie, on n'en parle pas assez.

## Scénariste de télévision, un métier précaire

Le scénario est à la base du succès d'une fiction, mais il ne représente qu'une part infirme du budget d'un film.

21/1/13



SCARELLA Gilles/FTV

### **Tournage d'un épisode de Cœur Océan, diffusé sur France 2. Un atelier d'écriture pour une série peut compter une dizaine d'auteurs.**

Lors du Festival international des programmes audiovisuels (Fipa), qui s'ouvre mardi 22 janvier à Biarritz, seront annoncées des mesures en faveur de la profession.

« *C'est l'histoire...* », répondent sans hésitation les comédiens interrogés sur l'origine de leur participation à tel film ou série. La rémunération du travail d'écriture ne représente pourtant que « 2 à 5 % » du budget d'une création télévisée, estime la scénariste Claire Le Maréchal. « *On ne sait jamais à l'avance ce que l'on va percevoir en droits d'auteur (au moment de l'écriture) et droits de diffusion.* » Comme les scénarios sont désormais souvent élaborés au sein d'ateliers d'écriture, l'enveloppe finale est partagée entre plusieurs auteurs.

« *J'ai eu la chance de débiter il y a quinze ans, à une époque où il y avait un gros besoin de scénaristes. Aujourd'hui, la reconnaissance du métier a démultiplié le nombre d'auteurs, mais beaucoup sont très mal payés* », déplore la scénariste.

Pour elle, la précarité est liée au « *manque de visibilité* ». Ne pas savoir quand et si le film passera sur une chaîne, ou si une série aura une saison suivante, permet difficilement de sécuriser ses revenus et de se consacrer à d'autres projets.

### **se réserver des moments pour « se nourrir » de films, lectures, etc.**

Or, pour vivre, un scénariste doit les multiplier. Deborah Hassoun, 32 ans, jongle habituellement avec quatre projets en même temps, dont deux personnels. « *J'y trouve un équilibre en termes de revenus financiers et de satisfaction personnelle* », assure cette jeune scénariste, mère de deux jumelles de 3 ans. Ses semaines de travail se partagent entre travail d'écriture, rendez-vous avec des producteurs et « *moments pour se nourrir* » de films, livres, etc.

« *Il faut être persuadé que l'on a quelque chose à faire dans ce métier* », assure cette ancienne élève du Conservatoire européen d'écriture audiovisuelle (CEEA), créé en 1995. Cette formation l'a aidée à s'insérer professionnellement. « *Le Conservatoire ouvre les portes de producteurs et réalisateurs. Surtout, la dramaturgie a ses codes et s'apprend, comme la façon de travailler au sein d'ateliers d'écriture.* »

Brigitte, ancienne journaliste pigiste, privilégie aussi l'écriture à plusieurs. Sans formation spécifique, cette spécialiste des médias s'est lancée dans l'activité de scénariste, avec deux ex-collègues, après la fermeture de leur journal. Une productrice s'est intéressée à l'un de leurs projets de fiction.

### **la majorité des scénaristes dans la précarité**

Mais la chaîne n'a pas donné suite. Et le synopsis a été déposé à la Société des auteurs et compositeurs dramatiques (SACD). « *Nous sommes dans une instabilité financière, car le processus de décision par la chaîne est long* », confie-t-elle. En attendant, ils réalisent des documentaires et ont dû trouver « *une activité parallèle* » leur assurant des « *revenus réguliers* ».

« *Le métier de scénariste n'a pas de statut juridique, ni convention collective, ni indemnisation chômage. Les négociations se font au gré à gré, ce qui induit un rapport de force avec le producteur. Si une vingtaine de barons de l'écriture en vivent correctement et une cinquantaine s'en sortent, la plupart des scénaristes sont dans une situation précaire* », résume Jérôme Dechesne, directeur de l'audiovisuel à la SACD.

Le métier a beaucoup évolué ces quinze dernières années, avec l'arrivée des chaînes de la TNT (qui financent peu la création et font baisser le budget publicitaire des chaînes productrices de fictions), la généralisation des formats de 52 minutes (à la place des 90 minutes) et des séries (au détriment du téléfilm). « *Le passage au tout série entraîne une industrialisation croissante de la production, avec l'émergence de scénaristes spécialisés sur un bout de scénario. Cette hypersegmentation des commandes d'écriture (synopsis, séquençier, dialogues) a été voulue par les chaînes au milieu des années 2000 pour limiter les risques* », pointe-t-il.

## **une profession peu encadrée**

« *La rémunération des scénaristes a diminué en dix ans* », note Guilhem Cottet, délégué général de la Guilde française des scénaristes. *En France, pays traditionnellement littéraire, le scénario fonde toute la création, mais les auteurs ne sont pas reconnus comme ils devraient l'être. Un problème de répartition de la valeur se pose. Or, plus on investit dans le scénario, plus on a de chances d'avoir un film à succès* ».

L'an dernier, lors du dernier Fipa, France Télévisions a signé une charte dans laquelle elle s'engageait à mieux travailler avec les scénaristes, réalisateurs et producteurs.

Les négociations entre la Guilde, la SACD et les syndicats de producteurs ont par ailleurs débouché sur un accord, qui devrait être signé en fin de semaine sous l'égide de la ministre de la culture, Aurélie Filippetti. « *Cet accord doit sécuriser les conditions de travail du scénariste, profession très peu régulée et encadrée* », note Guilhem Cottet. Il devrait prévoir une compensation pour le producteur et les auteurs si la chaîne interrompt le projet.

## **vers plus de qualité**

Ces avancées vont dans le bon sens, selon Patrick Vanetti, scénariste et directeur du CEEA. « *La crise de la fiction est derrière nous, estime-t-il. Les créations françaises manquent encore d'audace et de rythme. Mais chacun commence à prendre ses responsabilités. Arte finance notamment des projets à budget restreint, mais en phase avec la réalité de la société. Nous pensons qu'en mettant plus d'argent dans l'écriture et moins dans le décor et le matériel, il est possible de produire des fictions de meilleure qualité.* »

## **AUDE CARASCO**